

ARRETE N° 031 PM du 26 APR 2018
portant nomination d'un responsable au Ministère de la
Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n°2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}. Monsieur **MAMOUDA HADABI HADABI** (mle 577 350-A), Adjudant-Chef de Gendarmerie, est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Chef du Secrétariat Particulier du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 26 APR 2018

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUETES

COPIE CERTIFIEE CONFORME

